

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
3 Rue Gourien**

22023 SAINT-BRIEUC

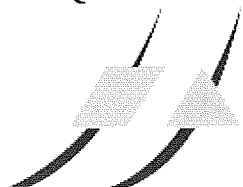
ΦΦΦΦΦ

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 AVRIL 2010

**CABINET
COSQUER-TANGUY**



Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benôit CAPELLE

EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux adhérents

**Ligue contre le Cancer Comité Départemental des COTES D'ARMOR
3 rue Gourien 22023 SAINT BRIEUC**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Comité départemental des Côtes d'Armor, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Visé par le Commissaire aux Comptes

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : secretariat@cabinet-cosquer-tanguy.fr

Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 € - SIRET : 440 828 192 00011 – APE : 741 C
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région BRETAGNE
Société de commissaires aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Départemental à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1.2.3.2 de l'annexe des comptes annuels relative à l'application du nouveau texte concernant les modalités d'élaboration des Comptes d'Emploi des Ressources.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les règles et méthodes d'imputation des coûts retenues par la structure et décrites dans l'annexe ont été appliquées de façon sincère et dans la continuité des règles retenues sur l'exercice précédent. Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources selon les nouvelles règles applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Visé par le Commissaire aux Comptes

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date du présent rapport, le rapport de gestion ainsi que les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents en vue de nous assurer de leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Fait à SAINT BRIEUC, le 9 Avril 2010

Cabinet COSQUER-TANGUY
Magali COSQUER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Magali Cosquer', written in a cursive style.

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Edité le 03/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement, droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
A	Concessions, brevets, licences, marques,				
C	procédés, droits et valeurs similaires	619	619		154
T	Immo incorporelles en cours				
I	Autres				
F	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
I	Terrains				
M	Constructions	996	398	598	996
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	50 155	46 881	3 273	3 930
B	Immobilisations corporelles en cours				
I	Avances et acomptes				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations				
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	130		130	30
	T O T A L I	51 902	47 900	4 002	5 112
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production:biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises				
	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
C	CREANCES :				
I	Créances usagers et cptes rattachés				
R	Autres créances	10 647		10 647	70 139
C	Legs et donations en cours de				
U	réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres	575 562		575 562	510 165
T	DISPONIBILITES :	62 611		62 611	125 858
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	2 256		2 256	5 336
C	T O T A L II	651 077		651 077	711 499
O R					
M E					
P G	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
T U	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
E L	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	702 979	47 900	655 079	716 612
	ENGAGEMENT RECUS				
	LEGS NETS A REALISER				
	Acceptés par les organes statutairement compétents				
	Autorisés par l'organisme de tutelle				
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS				

BILAN PASSIF

Edité le 03/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

P A S S I F		Exercice	Exercice N-1
		du 01/01/09 au 31/12/09 Durée 12 Périodes	Durée 12 Périodes
F O N D S A S S E S O R T A N O U V E A U R E S U L T A T N E T D E L' E X E R C I C E (e x c é d e n t o u d é f i c i t) F O N D S A S S O C I A T I F S R E S U L T A T / C O N T R O L E D E T I E R S F I N A N C E U R S S U B V E N T I O N S D' I N V E S T I S S E M E N T P R O V I S I O N S R E G L E M E N T E E S T O T A L I	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)		
	ECARTS DE REEVALUATION		
	RESERVES INDISPONIBLES		
	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
	RESERVES REGLEMENTEES		
	AUTRES RESERVES	273 782	273 782
	REPORT A NOUVEAU	33 882	13 327
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-38 607	20 554
	FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE LEGS, DONATIONS ET AUTRES		
	FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCEURS		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES			
TOTAL I	269 057	307 664	
P R O V I S I O N S P O U R R I S Q U E S P O U R C H A R G E S T O T A L I I	PROVISIONS POUR RISQUES	12 835	12 835
	PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL II	12 835	12 835	
F F O N D S D E D I E S /S U B V E N T I O N S D E F O N C T I O N N E M E N T F O N D S D E D I E S /S U R A U T R E S R E S S O U R C E S T O T A L I I I	FONDS DEDIES/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
	FONDS DEDIES/SUR AUTRES RESSOURCES	3 856	3 856
TOTAL III	3 856	3 856	
D E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S C O N V E R T I B L E S A U T R E S E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S E M P R U N T S E T D E T T E S A U P R E S D E S E T A B L I S S E M E N T S D E C R E D I T (2) E M P R U N T S E T D E T T E S F I N A N C I E R E S D I V E R S A V A N C E S E T A C O M P T E S R E C U S S U R C O M M A N D E S E N C O U R S D E T T E S F O U R N I S S E U R S E T C O M P T E S R A T T A C H E S (1) D E T T E S F I S C A L E S E T S O C I A L E S D E T T E S S U R I M M O B I L I S A T I O N S E T C O M P T E S R A T T A C H E S A U T R E S D E T T E S L E G S E T D O N A T I O N S E N C O U R S D E R E A L I S A T I O N P R O D U I T S C O N S T A T E S D' A V A N C E (1) T O T A L I V E C A R T S D E C O N V E R S I O N P A S S I F (V)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	45 639	39 192
	DETTE FISCALES ET SOCIALES	32 073	20 527
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES			
AUTRES DETTES	290 217	331 535	
LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)	1 400	1 000	
TOTAL IV	369 330	392 256	
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	655 079	716 612	
ENGAGEMENTS DONNES			
Dont à plus d'un an			
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants soldes créd. de banques			

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	10 741	10 644
Production vendue (biens et services)	5 781	13 386
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16 522	24 031
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	49 283	113 338
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	1 404	813
Autres produits, Cotisations, Collectes	633 503	628 447
T O T A L I	700 714	766 631
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	4 837	4 917
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	266 314	281 553
Impôts, taxes et versements assimilés	1 845	2 691
Salaires et traitements	76 403	79 293
Charges sociales	32 821	33 870
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	4 137	6 219
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 412
Autres charges, Bourses et Subventions	374 224	435 552
T O T A L II	760 583	847 511
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-59 869	-80 879
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	7 445	24 965
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	446	

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 03/03/10

(SUITE)

De la période 01 et pour 12 périodes

R U B R I Q U E S	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 556	5 401
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement	6 986	22 849
T O T A L V	8 542	28 250
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		3 238
T O T A L VI		3 238
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 542	25 011
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-51 326	-55 867
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	13 581	76 457
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
T O T A L VII	13 581	76 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	35	35
Sur opérations en capital	446	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
T O T A L VIII	481	35
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	13 100	76 422
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :		
Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	381	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	722 838	871 339
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	761 445	850 784
BENEFICE OU PERTE	-38 607	20 554
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
TOTAL PRODUITS Bénévolat	37 877	TOTAL CHARGES Secours en nature
Prestations en nature		Mise à disp. de B et S
Dons en nature	100	Personnel bénévole et prest.
		37 977

ANNEXE DES COMPTES 2009

1. Faits majeurs de l'exercice.....	3
1.1. Principaux évènements de l'exercice.....	3
1.2. Principes comptables et dérogation.....	3
1.2.1. Présentation des comptes.....	3
1.2.2. Cadre légal de référence.....	3
1.2.3. Changements de méthode.....	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation.....	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation.....	3
1.2.4. Dérogation comptable.....	4
1.3. Durée et période de l'exercice comptable.....	4
2. Informations relatives au bilan.....	4
2.1. Actif.....	4
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations.....	4
2.1.2. Tableau de variations des amortissements.....	4
2.1.3. Immobilisations incorporelles.....	5
2.1.3.1. Principaux mouvements.....	5
2.1.3.2. Frais d'établissement.....	5
2.1.3.3. Méthode d'amortissement.....	5
2.1.4. Immobilisations corporelles.....	5
2.1.4.1. Evaluation.....	6
2.1.4.2. Principaux mouvements.....	6
2.1.4.3. Crédit-bail.....	6
2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global.....	6
2.1.5. Immobilisations financières.....	6
2.1.5.1. Immobilisations financières principaux mouvements.....	6
2.1.5.2. Immobilisations financières.....	6
2.1.6. Evaluation des stocks.....	7
2.1.7. Créances.....	7
2.1.8. Produits à recevoir (à détailler).....	7
2.1.9. Créances à recevoir (à détailler).....	7
2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets.....	7
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler).....	8
2.2. Passif.....	9
2.2.1. Fonds associatifs.....	9
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges.....	10
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	11
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi.....	11
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées	11
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées	11
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés.....	12
2.2.5. Etat des dettes.....	12
2.2.6. Charges à payer (à détailler).....	12
2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :.....	13
2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :.....	13
2.2.9. Autres informations significatives.....	13
3. Informations relatives au compte de résultat.....	13
3.1. Compte de résultat.....	13

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation.....	13
3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	14
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents.....	15
3.2. Contributions volontaires en nature.....	15
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition.....)	15
3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	15
3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative	16
3.6. Tableau de suivi des legs	16
3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre.....	16
3.8. Engagements hors bilan	16
3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires.....	16
3.8.2. Crédit-bail	17
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009	17
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	17
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	17
4.1.1. Définition des missions sociales	18
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	18
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public.....	18
4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER	19
4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects.....	20
4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	21
4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.	21
4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	21
4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public.....	21

Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Renouvellement du Tiers sortant
- Changement de Président
- Don exceptionnel de 50 000 €
- Nouveau Compte d'Emploi des Ressources

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. *Changements de méthode d'évaluation*

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. *Changements de méthode de présentation*

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	619 €			619 €
Immobilisations corporelles	51 623 €	2 926 €	3 397 €	51 152 €
Immobilisations financières	130 €			130 €
TOTAL	52 372 €	2 926 €	3 397 €	51 901 €

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	464 €	155 €		619 €
Immobilisations corporelles	46 696 €	3 982 €	3 397 €	47 281 €
TOTAL	47 160 €	4 137 €	3 397 €	47 900 €

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Détailler les immobilisations incorporelles acquises au cours de l'exercice qui sont significatives : NEANT

Détailler les immobilisations incorporelles sorties (cédées, mises au rebut...) au cours de l'exercice qui sont significatives : NEANT

2.1.3.2. Frais d'établissement

Ces frais comprennent : **NEANT**

2.1.3.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciel	Linéaire	3
Terrain	-	-
Bâtiment structure	}	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25
Bâtiment façade & ravalement		15
Bâtiment chauffage		15
Bâtiment plomberie & électricité		25
Bâtiment menuiseries extérieures		25
Bâtiment ascenseur		20
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15
Aménagement & agencements des bureaux		10
Aménagement des bureaux chauffage		15
Aménagement des bureaux plomberie	}	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures		25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol		15
Matériel de Bureau		3
Matériel de Transport		4
Conteneurs		3
Matériel Informatique		3
Mobilier de Bureau		5

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1. Evaluation

▪ Frais d'acquisition - **NEANT**

Les frais d'acquisition sont :

- *compris dans le coût d'entrée des immobilisations.*

2.1.4.2. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

nature de l'immobilisation	Montant en euros	
	Investissements directs	Crédit Bail
Changement du matériel de Téléphonie	2 926,65 €	

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes : **3 397,78 €**

- Equipement : 414,51 €
- Agencement Téléphone : 2 983,27 €

2.1.4.3. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements:					
Cumuls exercice					
Dotations de l'exercice					
Total	0	0	0	0	0

2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global

2.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.5.1. Principaux mouvements - **NEANT**

2.1.5.2. Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations				
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
Autres	30,90 €	100,00 €		130,90 €
	30,90 €	100,00 €	- €	130,90 €

2.1.6. Evaluation des stocks - NEANT

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	10 647 €	10 647 €	
Charges constatées d'avance	2 256 €	2 256 €	
TOTAL	12 903 €	12 903 €	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Produits à recevoir : **941,90 €**

- Calendriers : 735,90 € - Trail Paimpol : 166 € - autres : 40 €

2.1.9. Créances à recevoir – **8 105,56 €**

- Comptes avoirs à recevoir (LNCC) : 8 105,56 €

2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	value latente si (2)>(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 - ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM) Compte : 5060 - OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations Compte : 5070 - BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie						
• Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires)						
• Sicav & Fonds Communs Monétaires	475 562 €	475 562 €				
Autres : Compte à termes	100 000 €	100 000 €				
TOTAL	575 562 €	575 562 €	- €	- €	- €	

<i>CN°517</i>	<i>Montants au 31 décembre</i>
LIVRET A	17 309,96 €
LIVRET B	
TOTAL	17 309,96 €

2.1.11. Charges constatées d'avance – 2 256,05 €

- Pages Jaunes : 1 410,08 €
- Néopost MAA : 845,97 €

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)
EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2008	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2009 (4)	Observations
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				- €	
10650000 - Fonds de réserve générale	273 782,03 €			273 782,03 €	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				- €	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				- €	
10688100 - Fonds de réserve recherche				- €	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				- €	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				- €	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)	13 327,84 €		20 554,94 €	33 882,78 €	Affectation résultat 2008
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				- €	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)	20 554,94 €	20 554,94 €			Affectation résultat 2008
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)					Affectation du résultat : A- B+C=D
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
Total	307 664,81 €	20 554,94 €	20 554,94 €	307 664,81 €	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue,
10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

(3) Résultats antérieurs au 31/12/2008 non affectés

(4) Rapprocher les montants de la colonne d'avec la balance finale

JOINRE LE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTION

5 / AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle a été proposée, se traduisant par un excédent de recettes de 20 554,94 € qui sera imputé au compte de report à nouveau

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations. Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Diminutions Provisions devenues sans objet	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions
Rubriques	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	CN° 781500	BILAN CN°110000	CN° : -151100 -151600 -151800	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Echéance attendue
Provisions réglementées						
Provisions pour risques	12 835,00 €				12 835,00 €	Engagements en matières de retraite non réévalués en 2009
Provisions pour charges						
TOTAL	12 835,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 835,00 €	

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<i>Engagements retraites</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total (1)</i>
Indemnité de départ à la retraite	X		12 835 €
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite		X	0 €

Dont engagements contractés au profit des dirigeants

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

<i>Situations</i>	<i>Montant initial</i>		<i>Fonds à engager au début de l'exercice (19)</i>	<i>Utilisation en cours d'exercice (7894)</i>	<i>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)</i>	<i>Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)</i>
	<i>Année</i>	<i>Montant</i>				
<i>Ressources</i>					<i>C</i>	<i>D</i>
Subvention (1)						0
TOTAL		€	- €	- €	- €	- €

(1) A regrouper le cas échéants

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Affectation initiale	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		(1)	A	B	C	D
Dons manuels						0
Fidélisation - 1997	7 527,91 €	Dépistage Sein	3 856,74 €			3 856,74 €
<i>sous-total</i>	7 527,91 €		3 856,74 €	- €	- €	3 856,74 €
Legs et donations						0
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0
TOTAL		0	3 856,74 €	- €	- €	3 856,74 €

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices.

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine				
à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 639 €	45 639 €		
Dettes fiscales et sociales	32 073 €	32 073 €		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	290 217 €	290 217 €		
Produits constatés d'avance	1 400 €	1 400 €		
TOTAL	369 329 €	369 329 €	0	0

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer : 290 218 €

♦ Recherche	→	153 646,09 €
♦ Aide aux Malades	→	2 447,34 €
♦ Maison des Familles	→	100 000,00 €
♦ Frais de déplacement	→	3 889,31 €
♦ LNCC	→	30 235,35 €

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés : **45 639 €**

- ♦ Comptes fournisseurs → 14 342,08 €
(Divers : 1 839,81 € - LNCC : 10 556,76 € - Autres Comités : 1 945,51 €)
- ♦ Comptes factures non parvenues → 31 297,03 €
(Cabinet Cosquer : 2 870,40 € - EDF/GDF : 830,08 € - La Poste : 1 328,66 € - LNCC : 26 267,89 €)

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) : **32 073 €**

- Organismes sociaux : **11 803 €**
 - ♦ URSSAF → 8 578 €
 - ♦ ASSEDIC → 1 122 €
 - ♦ Caisse de retraite → 1 779 €
 - ♦ Prévoyance et Mutuelle → 324 €
- Taxes dues sur les rémunérations : **1 610 €**
 - ♦ Taxe sur les salaires → 1 193 €
 - ♦ Formation professionnelle → 417 €
- Dettes concernant les congés payés : **18 660,38 €**
 - ♦ Dettes congés à payer → 13 234,31 €
 - ♦ Provisions charges sociales s/dettes congés à payer → 5 426,07 €

2.2.9. Autres informations significatives

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ressources propres (ventes, prestations de services....)	25 373 €
Subventions	49 283 €
Cotisations	91 384 €
Dons	534 674 €

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

A	B	C	D
Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS			
Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit";			
Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"			
3	648	0,39	13,23 €
6	40	0,02	8 573 €
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarflig , reçus fiscaux , comptabilité, courrier, téléphone, etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.			
BENEVOLES DE TERRAIN			
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)			
10	1516	0,92	20 057 €
4	533	0,32	7 052 €
10	63	0,04	833 €
2	63	0,04	833 €
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....			
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...			
- Organisation de manifestations			
- Communication, démarchés auprès des médias, Foire Exposition			
- Ventes au profit du CD			
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)			
- Quête sur la voie publique ou à domicile			
- Démarches auprès des notaires, des entreprises...			
- Autres.			
57	2863	1,74	37 877 €
AUTRES			
TOTAUX			

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13.23 € (équivalent temps plein x13.23 €) 1 SMIC : 8,82 €

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A <i>Nombre de personnes</i>	B <i>nombre d'heures DADS</i>	C <i>Equivalent plein-temps (1)</i>
Personnel salarié	3	5 096	2,8
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

<i>Nature de la contribution</i>	<i>Méthode de valorisation</i>	<i>Montant</i>
Bon d'achat pour manifestation	Reçu fiscal	100,00 €
TOTAL		100,00 €

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8.

*L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de **1,5 fois le SMIC.***

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés : 3

Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 : 310 h

Début des heures DIF : 04/05/04 – 1^{ère} année 14 h en 2004

	Mme Basset	Mme Carduner	Mme Bourdon 12/09/05
2004	14	14	
2005	20	20	6
2006	20	20	20
2007	20	20	20
2008	20	20	20
2009	20	20	16
TOTAL	114	114	82
	310		

Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 : 310 h

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

A n'utiliser que pour les dossiers soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconnus d'utilité publique

Description	Montant	Date de l'acceptation
Néant		
TOTAL	0	

3.6. Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	Legs et donations à recevoir	Legs et donations reçus (encaissement)	Décassements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)
Néant					
TOTAL	0	0	0	0	0

Tableaux divers :

Successions en cours de réalisation.

Ceci ne concerne que les comités reconnus d'utilité publique ou assimilés.

3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Solde (stock final)	Stockés	Solde (stock final)
Néant					
TOTAL	0	0	0	0	0

3.8. Engagements hors bilan

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2009, l'engagement envers les organismes bancaires s'élève à la somme de : **NEANT**

Se décomposant comme suit :

- capital restant dû
- intérêts restants dus

3.8.2. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails

	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle					
-a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

Néant

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 11 423 membres

Signature du président du Comité Départemental :

NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001. Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8 €.

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.»

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

«Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Si information significative :

- ***Don exceptionnel de 50 000 €***

1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITE DES COTES D'AMOR - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
1-MISSIONS SOCIALES	475933,36	460533,36	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES	572320,45	253990,03
1.1 Réalisation en France	475933,36		1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	547254,96	572320,45
Actions réalisées directement	159602,32		1.1 Dons et legs collectés	533539,76	
Versements à d'autres organismes agissant en France	320331,04		Dons manuels non affectés	134,00	
	0,00		Dons manuels affectés	13561,20	
	0,00		Legs et autres libéralités non affectés	0,00	
	0,00		Legs et autres libéralités affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25065,49	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	164897,54	96847,54			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	164897,54		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	21210,00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	29073,69	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		4- AUTRES PRODUITS	10024,04	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	116614,81	66321,45			
	0,00	623702,35			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	761445,71		I-TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	722936,18	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00		II-REPRISES DES PROVISIONS	0,00	
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0,00		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
			IV-VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS		0,00
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV-EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		VI- TOTAL GENERAL	38607,53	
V- TOTAL GENERAL	761445,71			761445,71	
V- Part acqui.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		2926,65			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées		975,55			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		625653,45	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		625653,45
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		200657,03
Missions sociales	27942,00		Bénévolat	37877,00	
Frais de recherche de fonds	9406,00		Prestations en nature	0,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	629,00		Dons en nature	100,00	

4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes : **109 224,91 €**

Actions en direction des malades	32 239,00 €
Actions d'information de prévention et de dépistage	43 024,61 €
Actions de formation	
Actions de recherche	849,64 €
Communication	
Frais d'appel aux dons et legs	8 496,30 €
Frais de fonctionnement	24 615,36 €

Une méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

Ventilation des frais de personnel de fonctionnement

Prévention	Aide aux malades	Recherche	Traitement des dons	Fonctionnement Général
1 / 22 jours	1 / 22 jours	0,5 / 22 jour	5 / 22 jours	Solde

Les autres frais de personnel sont directement imputés dans les missions.

et garde un caractère permanent. Cette méthodologie à été validée par le Conseil D'administration.

4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
22/10/2010	Matériel de Téléphonie	2 926,65 €	- €	- €	2 926,65 €	975,55 €	975,55 €
					Total à reporter en T5		Total à reporter en T5 bis

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à **253 990,03 €** et a été validé par le **Bureau du 14 Décembre 2009**.

4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public - NEANT

**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
3 Rue Gourien**

22023 SAINT-BRIEUC

ΦΦΦΦΦ

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 AVRIL 2010

**CABINET
COSQUER-TANGUY**



Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benoît CAPELLE

EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux adhérents

**Ligue contre le Cancer Comité Départemental des COTES D'ARMOR
3 rue Gourien 22023 SAINT BRIEUC**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons établi en date du 9 Avril 2010, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification du rapport de gestion, celui-ci n'ayant pas été établi dans les délais prévus par la loi.

Ce dernier nous ayant été communiqué en date du 21 Avril 2010, nous avons procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à sa vérification

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à SAINT BRIEUC, le 21 Avril 2010

Cabinet COSQUER-TANGUY
Magali COSQUER

Commissaire aux comptes